



Exploitation des aides à domicile

Par **christopherson**, le **04/12/2008** à **17:29**

Bonjour,

Je voudrais des réponses pour des biens (d'oncles et tante) telles qu'elles sont mentionnées ci-dessous et dont je n'ai que le certificat de décès.

Merci, cordialement

De déterminer rapidement le patrimoine immobilier d'une personne ou d'une société sur la France métropolitaine, les départements et territoires d'outre mer ou Monaco..

De connaître la situation juridique d'un bien, ses propriétaires, les conditions d'acquisition, de cession, les servitudes, charges, privilèges, hypothèques...

D'obtenir la copie intégrale d'un acte publié, acte de vente, succession, règlement de copropriété, détail d'une hypothèque conventionnelle ou judiciaire...

Par **domi**, le **04/12/2008** à **19:08**

??????

Par **Marion2**, le **04/12/2008** à **21:47**

Bonsoir,

Comme Domi : ??????

Et bonjour et merci !